

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 février 2021

Présents : GOIZET Henri, BONNET Angèle, DUPIN André, DOMINGUEZ Jean José ,
FOURGEAUD Sebastien, FRICAUD Jean Luc, LOUBET Marie José, OZANNE Jean François
VILLEMUR Daniel. *GROS Corine, LACOSTE Frédérie.*

- **Absents excusés :** ~~GROS Corine~~ , ~~LACOSTE Frédéric~~.
- Secrétaire de séance : DUPIN André

Lecture des délibérations du Conseil Municipal du 22 janvier 2021

Ordre du jour

DELIBERATIONS

Délibération sur la tenue du Conseil Municipal à huis clos en raison de la situation sanitaire.

1. Convention de partenariat « label école numérique ».

*Achats de 2 écrans interactifs pour un montant de 4 248.34€ pris en charge par l'Etat à hauteur de 50%.
Soit 2 124.17 €.*

Reste à charge pour la Commune 2 124.17€ sur lequel une subvention de 40 % est sollicitée auprès du Département .

2. Demande de subvention au Conseil Départemental pour l'acquisition d'un pack écran interactif dans le cadre de la convention « label école numérique 2020 ».

La convention à signer avec l'Académie de Toulouse pour bénéficier de la subvention de l'Etat est distribuée aux membres du Conseil.

Le Conseil se prononce en faveur de la signature de cette convention à l'unanimité, ainsi que pour la demande de subvention au Conseil Départemental.

3. Projet photovoltaïque.

Mr le Maire rappelle que ce projet doit être réalisé sur les terrains libérés par le PPRT .

Ce projet a déjà été débattu en Conseil dans ses diverses évolutions. La Sté WPD , auteur du projet , sollicite la signature d'une promesse de bail emphytéotique d'une durée de 30 ans pour poursuivre les études.

Après lecture de la délibération , le Conseil se prononce par 10 voix pour et une abstention (Mr Daniel Villemur)

4.PPRT déconsignation des fonds –paiement entreprises-

Règlement des entreprises pour la démolition des Batiments 16 et 23 (propriétés Cabestaing et Sci du Portillon)

Demande de déconsignation des fonds à la Caisse des Dépôts et règlement des Entreprises soit :

STTL 115 716.96 €

JM Désamiantage 39 049.20 €

Axe Ingénierie 7 842.05 €

Ces fonds ont déjà été versés par les contributeurs à la Caisse des Dépôts.

5. Questions diverses

-achat de matériel cantine scolaire sur offre de subvention de l'Etat pour un montant maximum de 5 700€ (environ)

-Point sur le budget

-Bilan de relevé des radars

Les radars pédagogiques installés aux entrées du village sur la RD 817 ont livré leurs premières statistiques.

E n résumé 95 % des usagers roulent au-delà de 50 km/h. 75% entre 60 et 90 km /h .

Records 126, 139, 152 km/h

